

**COLLECTIVITÉ** ■ La première session du Conseil départemental des jeunes se tient demain, à Nevers

# Les collégiens pourront lancer cinq projets

Depuis la rentrée, les collégiens ont élu deux élèves de cinquième ou de quatrième pour les représenter au Conseil départemental des jeunes. Ceux-ci ont deux ans pour mener à bien cinq projets sur tout le territoire.

**Marlène Martin**

marlene.martin@centrefrance.com

Le Conseil départemental des jeunes existait déjà il y a une dizaine d'années. Mais l'idée avait été mise de côté, car la forme ne répondait pas aux attentes des élèves. « C'était trop formaliste. C'est le Département qui donnait les thématiques aux jeunes et ils ne se reconnaissaient pas forcément dans les projets. Il a finalement été dissous », explique Alain Lassus, président du Conseil départemental.

**Un budget annuel de 10.000 €**

Aujourd'hui, l'institution repart sur de nouvelles bases. Dans chaque collège, vingt-neuf en tout, les élèves ont élu deux représentants, une fille et un garçon, pour un mandat de deux ans. Ils sont donc soit en cinquième, soit en quatrième. Les élus se réuniront à deux reprises



**CADRE.** Comme les adultes, les collégiens se réuniront dans la salle François-Mitterrand. PHOTO D'ILLUSTRATION PIERRE DESTRADE

à l'Hôtel du Département au cours de l'année scolaire. Le reste du temps, ils se retrouveront dans des commissions territoriales. Il y en aura trois par an. Cinq territoires ont été définis : Nevers, Decize-Imphy-La Marche, Château-Chinon/Luzy, Clamecy-Varzy et Cosne-sur-

Loire/La Charité-sur-Loire.

**« Aucune thématique ne sera imposée »**

Chaque commission disposera d'un budget annuel de 2.000 € et elle devra définir un projet à réaliser dans les deux ans. « Aucune thématique ne

sera imposée. Les idées viendront entièrement des élèves. Ils seront simplement encadrés par un intervenant du Conseil départemental ou de l'extérieur. Et il y aura un adulte référent dans chaque établissement », décrit Alain Lassus. En plus des différentes séances, les

adolescents pourront mûrir leur projet via une plateforme informatique qui leur servira à échanger, à partager leurs informations et à travailler à distance.

Le but de cette opération est d'« initier les enfants à la participation citoyenne et démocratique ». ■

## ➔ QUESTIONS À



**LISA LECOQ-FUCHE**

12 ans, élue du collège de Fourchambault

**Pourquoi t'es-tu présentée ?**

Je suis allée à la réunion d'information par curiosité et le projet m'a plu. Avec ma coéquipière, nous avons fait campagne, pendant une semaine, sur le thème de toutes les différences. Car, souvent, les jeunes ne sont pas cool entre eux.

**Quels projets as-tu en tête ?**

Mener une campagne de sensibilisation sur le thème des différences et ouvrir un centre pour les jeunes, le samedi après-midi par exemple, pour que ceux qui ont envie de parler puissent le faire. Il serait encadré par des adultes.

**Qu'attends-tu de cette première session ?**

Découvrir comment ça se passe, ce qui est envisageable et travailler avec d'autres jeunes.